

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	100 (2005)
Heft:	1: 100 Jahre ans anni ons : 1905-2005
Artikel:	Formation pour toutes et tous : un projet d'architecteur que Patrimoine suisse prend très au sérieux
Autor:	Suter, Monika
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-176140

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HIER

1985-1994: Ralentissement

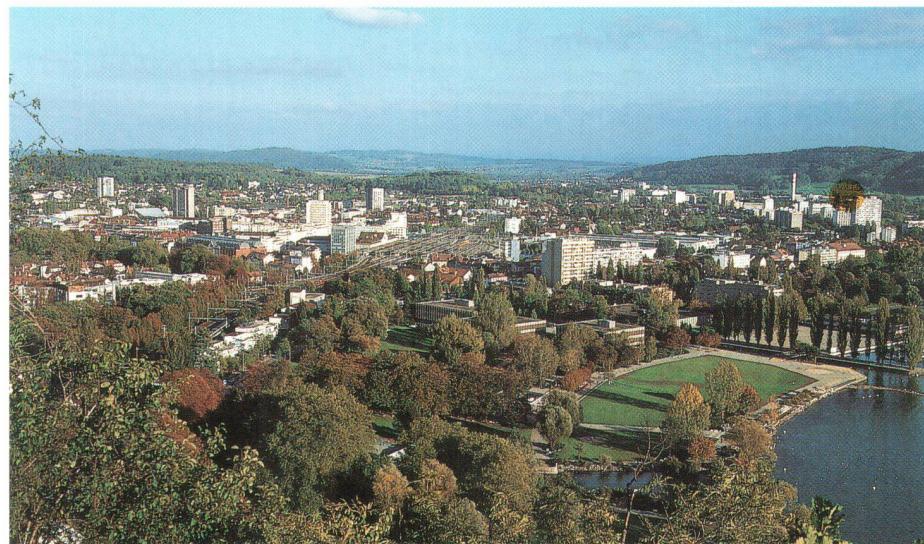
La réorientation revendiquée ne parvient pas vraiment à s'imposer. Les activités principales sont à nouveau caractérisées par la réaction et la protestation. Patrimoine suisse apparaît surtout dans les débats publics à la lumière de recours. Les subventions sont réparties comme par le passé sur différents petits projets. Le ralentissement de la dynamique dans le domaine de la formation et des relations publiques se répercute sur les effectifs de membres, qui diminuent. Alors qu'ils avaient atteint un record de 24 663 personnes en 1985, ils reculent de 4 700 membres jusqu'en 1994, ce que Patrimoine suisse interprète avant tout comme la conséquence de son incapacité passée à recruter de jeunes membres.

Patrimoine suisse cherche notamment à renforcer son influence en politique fédérale et prend position dans un esprit critique sur les révisions de loi dans le cadre de la législation sur la nature et le patrimoine national, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. Au début des années 1990, un groupe de travail de Patrimoine suisse élaboré des lignes directrices claires concernant les expertises et une doctrine de mise en œuvre des moyens juridiques dans le domaine du droit de recours. Dans le même temps, Patrimoine suisse, renonçant à sa politique des transports très réservée, adopte une politique plus offensive et se rallie aux thèses des grandes organisations écologistes. Une évolution se dessine aussi dans la pratique d'octroi du Prix Wakker, qui traite désormais explicitement de l'architecture des XIX^e et XX^e siècles et de l'aménagement actuel des formes d'aménagement urbain et semi-urbain. Le Prix est attribué en 1989 à la Ville de Winterthour, marquée par l'industrialisation du XIX^e siècle. Patrimoine suisse rend hommage en 1990 à Montreux pour la manière dont elle a su sauvegarder son patrimoine architectural touristique. Puis il récompense en 1993 la commune de Carasso pour son aménagement local d'une agglomération caractérisée par la dissémination de l'habitat.

La Greina reste naturelle (archives Ps)



AUJOURD'HUI



75 % de la population vit en milieu urbain. La sensibilisation à l'architecture est donc primordiale pour encourager un développement durable (Bienne, photo R.A. Stähli)

Un projet d'architecte que Patrimoine suisse prend très au sérieux

Formation pour toutes et tous

Dès le début, la sensibilisation à l'architecture a fait partie des objectifs primordiaux de Patrimoine suisse (ex Ligue suisse du patrimoine national). Cent ans plus tard, cette volonté reste d'actualité. En Suisse, la sensibilisation à l'architecture ne fait pas partie des programmes de formation générale. L'architecture et le patrimoine architectural ne sont pas des matières enseignées à l'école obligatoire qui ne fait que transmettre quelques généralités dans ce domaine. En conséquence, Patrimoine suisse demande que les programmes scolaires soient conçus pour développer la connaissance du patrimoine architectural et le sens de l'architecture. Pour contribuer à cet engagement, Patrimoine suisse préconise la création d'un centre d'éducation au patrimoine architectural.

Monika Suter, géographe, Patrimoine suisse, Zurich

L'école doit-elle dispenser des cours d'architecture? Si ma mémoire est bonne, les seuls enseignements que nous avons reçus à l'école se résument à quelques indications sur les colonnes grecques et les églises baroques. En dehors de l'époque classique, rien ne semble pouvoir être enseigné dans ce domaine. L'architecture profane, l'architecture du XX^e siècle ou l'urbanisme moderne sont manifestement des matières sous-représentées dans les programmes scolaires. En conséquence, rares sont les manuels pédagogiques traitant de cette matière qui devrait être présentée sous un jour intéressant à tous les degrés. De plus, les possibilités de formation extrascolaire sont inexistantes.

Environnement sans patrimoine?

Pour l'environnement et la nature, la situation se présente différemment. Depuis les années 1970, on développe de nombreux programmes pédagogiques pour transmettre des préoccupations environnementales qui sont aujourd'hui dans tous les esprits et influencent tous les comportements. Les enseignant-e-s disposent d'un riche matériel d'enseignement et d'opportunités de sorties extra-muros, notamment la participation à des ateliers verts et des classes vertes ou la visite de centres Nature. Manifestement, le patrimoine architectural n'est pas inclus dans cette compréhension de l'environnement, sauf, peut-être, lorsqu'on aborde la pro-

blématique du mitage du territoire. Suite aux discussions sur le développement durable, l'éducation à l'environnement se doit d'englober également une sensibilisation au développement durable. Or, dans ce contexte, l'architecture a également un rôle primordial à jouer car les aspects socio-culturels doivent être pris en compte, au même titre que l'écologie et l'économie. L'intégration de cette dimension socio-culturelle semble d'autant plus importante que, dans leur grande majorité, les enfants qui habitent en Suisse vivent dans un environnement urbain, c'est-à-dire construit. Le but serait, par conséquent, de faire en sorte que l'architecture redeienne un bien commun comme le voulait la tradition humaniste de la société bourgeoise des XVIII^e et XIX^e siècles. Mais quels sont les obstacles?

Esthétique et implication

L'argument souvent avancé contre une éducation à l'architecture fait valoir que porter un jugement sur la forme est une question de goût, purement subjective. Pourtant, les écoles d'architecture et de design dispensent un enseignement sur la conception architecturale et esthétique et montrent comment définir des critères d'évaluation afin d'apprendre aux étudiant-e-s comment former leur jugement esthétique en toute objectivité. Ce que les professionnels peuvent apprendre peut être également transmis à des néophytes, mais selon des méthodes appropriées. Il

semble, d'après l'expérience des projets-pilotes organisés dans des classes, qu'un atelier d'une heure sur l'architecture modifie considérablement la manière de voir. Il est, par contre, essentiel que les cas présentés soient concrets et pratiques. L'implication directe est un gage de succès pour la transmission de savoirs. L'architecture et l'urbanisme pâtissent d'une situation paradoxale: bien qu'ils touchent tout le monde par le fait qu'ils ont une incidence déterminante sur nos sites, mais aussi sur notre société, ils restent pour le commun des mortels, et encore plus pour les enfants, des notions très abstraites, éloignées de la réalité. Diverses enquêtes menées auprès des jeunes montrent que ces derniers estiment que les possibilités d'influencer l'aspect de leur environnement construit sont faibles, voire nulles.

Cette observation révèle un fossé par rapport à l'éducation à l'environnement qui cherche à modifier le comportement individuel au quotidien, par exemple en renonçant à faire des trajets en voiture ou en semant des graines de plantes sauvages sur son balcon. Il conviendrait d'appliquer une pédagogie spécifique qui tienne compte de ces particularités. Les enfants d'aujourd'hui sont les décideurs et les bâtisseurs de demain. Il est par conséquent primordial d'éveiller le plus tôt possible leur intérêt pour l'environnement construit et de leur enseigner des critères d'analyse et des échelles d'évaluation. C'est là le seul moyen de parvenir à un

HIER POUR AUJOURD'HUI

Notre rôle de sensibilisateurs

Comme dans la parole biblique, on peut dire que « la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux ». On peut même rectifier: si le travail de formation est abondant, les ouvriers sont peu nombreux et les fonds manquent pour faire appel à de nouveaux bras, je devrais dire de nouveaux cervaeux et de nouvelles plumes. Le souci financier est le frein même de tout développement de notre action. Et pourtant, qu'est notre argent, minime et discret, par rapport à l'argent pléthorique et triomphant de la démolition et de la croissance boulimique? Notre rôle de sensibilisateurs de l'opinion publique à la sauvegarde du patrimoine ne pourrait se développer que s'il s'exprimait à armes égales avec les forces de l'expansion économique et

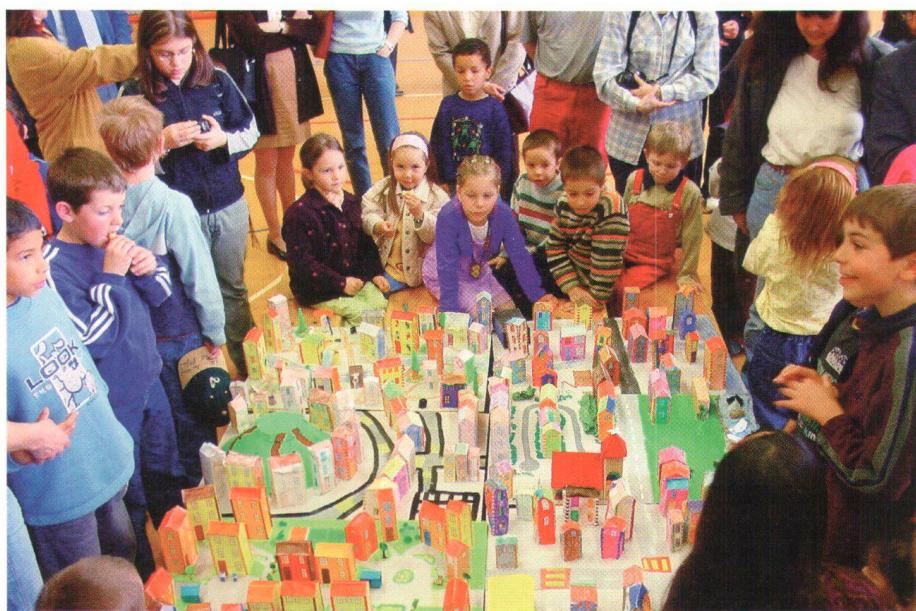


1981: parlement des jeunes de Patrimoine suisse avec Hedy Lang, présidente du Conseil national (photo Ps)

industrielle. L'antagonisme entre ces deux tendances nous interdit de nous tourner vers les milieux de l'argent et de leur confier aveuglément notre survie financière contre l'aliénation de notre liberté d'action.

Les pouvoirs publics sont-ils à même de nous aider dans notre action éducatrice et informative ? Il est peu probable qu'un apport financier officiel supérieur puisse être la solution. Mais les pouvoirs publics, s'ils sont véritablement conscients de la nécessité de la protection du patrimoine national, pourraient intervenir à leurs niveaux de compétence pour favoriser une formation de base d'une plus large couche de la population. Si l'on désirait obtenir un maximum d'efficacité en touchant un minimum de personnes, il serait intéressant d'envisager une conception éducative et informative en faveur des autorités politiques communales. Que d'erreurs aurait-on évitées si les responsables de nos communes, pourtant dotées d'un appareil juridique favorable, avaient eu une sensibilité de protecteurs du patrimoine !

Claude Juillerat, ancien président de la section Jura, dans « Sauvegarde » 2/1988



Les petites maisons que les enfants adorent bricoler sont un merveilleux outil pédagogique (photo Tribu'architecture)

HIER

1995-2004: Nouvelle présentation

Patrimoine suisse définit le développement de ses activités d'information et de relations publiques comme une préoccupation prioritaire. L'offensive requise en matière de formation ne peut pas être concrétisée au rythme espéré. En 2000, le nom de l'association est harmonisé dans les quatre langues. La présentation et l'image de Patrimoine suisse ont bénéficié d'un renouvellement de fond en comble, et, en 2004, ont été reprises par un grand nombre de sections. Par la publication de la série « Découvrir le Patrimoine », une série de visites guidées, Patrimoine suisse attise l'intérêt de vastes milieux de la population pour la culture architecturale de notre pays. Sur le site Internet une liste rouge informe sur les bâtiments menacés de délabrement, en vue de donner une nouvelle chance. Au lieu de soutenir de nombreux petits projets, Patrimoine suisse contribue désormais au financement de quelques grands projets.



Plaque en hommage à Hans Rosbaud dont le legs permet de financer le projet Val Bavona (photo Ps)

L'activité de Patrimoine suisse durant cette dernière décennie est caractérisée par la lutte contre le démontage observable en politique de protection de la nature et du patrimoine national. Patrimoine suisse joint ses forces à celles des associations dotées du droit de recours à l'échelle nationale pour développer une stratégie commune en vue d'assurer à long terme ce droit de recours que les milieux bourgeois combattent depuis les années 1990. Il se défend également contre le démontage et l'affaiblissement de la protection des monuments historiques dans le cadre de la nouvelle prééquation financière, et collabore activement au référendum pour une révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Deux grands projets de Patrimoine suisse sont en voie de préparation en 2004 : le projet d'un Centre du Patrimoine et le projet « Vacances dans une demeure historique ». Leur concrétisation sera entamée au début de la prochaine décennie.

Chronique établie par Madlaina Bundi

développement durable de notre environnement. Mais comment atteindre cet objectif? Des expériences à l'étranger et quelques initiatives lancées en Suisse indiquent plusieurs perspectives.

L'exemple des autres

En Angleterre, par exemple, une commission du Département de la culture, des sports et des médias, dénommée « English heritage » a, entre autres, pour mission d'éveiller la compréhension pour le patrimoine culturel. Elle propose par Internet des informations gratuites et téléchargeables sur plusieurs bâtiments historiques et emploie onze professionnels de l'éducation qui sont chargés d'aider les enseignant-e-s sur place à préparer la visite de bâtiments historiques. Elle met à disposition du matériel très intéressant, par exemple des « mallettes d'activités » ou des « valises de contes et d'histoires ». English heritage propose plus de 200 supports d'information (livres, cédés, vidéos, posters, etc...) et envoie régulièrement ses publications périodiques aux enseignant-e-s intéressés.

En Suisse, il faut mentionner l'initiative du bureau d'architecture « tribu'architecture » à Lausanne qui propose des cours et des leçons sur l'architecture pour tous les degrés scolaires, avec des ateliers de bricolage, des rencontres avec des architectes

et des visites guidées – notamment en trottinette. La Fédération suisse des architectes a lancé des projets pilotes dans plusieurs écoles et prévoit la publication de divers supports pédagogiques.

Un centre en projet

Pour son centième anniversaire, Patrimoine suisse tient à rappeler l'importance de développer une bonne connaissance du patrimoine architectural, d'éveiller le sens de l'analyse dans ce domaine et de prévoir une introduction à l'architecture dans les programmes de tous les degrés scolaires. Pour que ce souhait ne reste pas un vœu pieu, Patrimoine suisse compte s'engager personnellement: la fête du centenaire sera l'occasion de lancer le projet de création d'un centre d'éducation à l'architecture, sur le modèle des centres de protection de la nature. Il sera important que ce centre, qui sera dirigé par une équipe de professionnels, soit accueilli dans un bâtiment intéressant, bénéficiant d'une situation centrale. Il sera destiné, en premier lieu, à l'accueil de classes, mais aussi aux familles et aux visiteurs individuels. Une exposition présentera une introduction au thème du patrimoine architectural. Des ateliers et des visites-découvertes pourront être réservés à l'avance. En complément, des salles de cours, une boutique et une cafétéria seront également proposés.

Les semaines de travail pour restaurer des murs de pierres sèches, par exemple, sont très appréciées et font découvrir notre patrimoine culturel (photo P. Jann)

